

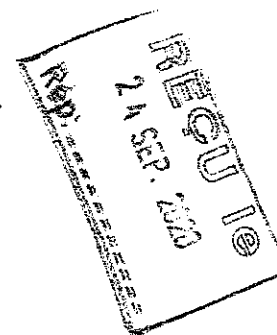
COLLECTIVITÉ : CCAS/EHPAD CAPESTANG

Tableau d'avancement au GRADE DE Auxiliaire de Soins principal 1<sup>ère</sup> classe

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)



ANNÉE 2020

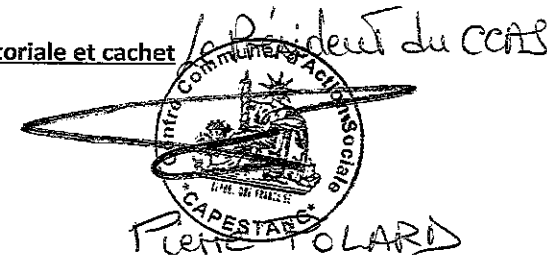
NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
<u>1</u>	<u>COINTEY Sylvie</u>	<u>Auxiliaire de Soins princ. 2<sup>ème</sup> clas.</u>	<u>C</u>	<u>Auxiliaire de Soins principal 1<sup>ère</sup> cl.</u>	<u>01/01/2020</u>

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A Capestang, le 07/10/2020

Signature de l'autorité territoriale et cachet



COLLECTIVITÉ : CCAS / EHPAD CAPESTANG

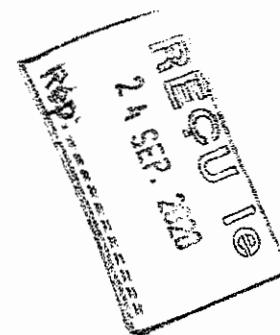
Tableau d'avancement au GRADE DE Agent Social principal 1<sup>ère</sup> classe

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)

ANNÉE 2020



NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
1	RAYNAUD Christine	Agent Social princ. 2 <sup>ème</sup> cl.	C	Agent Social princ. 1 <sup>ère</sup> cl.	01/11/2020
2	FERRISSE Corinne	Agent Social princ. 2 <sup>ème</sup> cl.	C	Agent Social princ. 1 <sup>ère</sup> cl.	01/11/2020

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

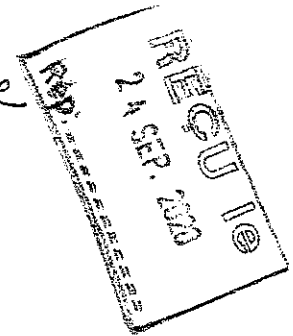
A Capestang, le 07/10/2020

Signature de l'autorité territoriale et cachet

Pierre POLARD

COLLECTIVITÉ : CCAS/EHPAD CAPESTANG

Tableau d'avancement au GRADE DE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2<sup>ème</sup> classe



ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)

ANNÉE 2020

NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
<u>A</u>	<u>LEREBORG Sylvia</u>	<u>Adjoint Technique</u>	<u>C</u>	<u>Adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> cl</u>	<u>01/03/2020</u>

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A Capestang....., le 07/10/2020

Signature de l'autorité territoriale et cachet

